

ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin du 12 mars 1978
2e Circonscription du Calvados

Pierre BIGNON
candidat sans étiquette

Mesdames, Messieurs,

Il y a en France, selon les statistiques des assurances, un cambriolage toutes les minutes. Nous apprenons journellement qu'une agression, un meurtre, un enlèvement a eu lieu. Je ne parle pas de petits vols DONT CHACUN de nous a été victime.

Il n'existe aujourd'hui aucune dissuasion efficace pour freiner cette tendance.

Les partis politiques ne proposent aucune solution pour votre sécurité.

Nous avons vu récemment, lors de l'affaire EMPAIN, que rien ne peut mettre en échec l'action criminelle des ravisseurs. Toutes les forces de Police étaient pourtant déployées.

Je prends le cas des agressions de personnes âgées : des groupes spécialisés dans ce genre d'attaque, font un trajet de près de 300 km pour venir commettre leur méfait et repartent aussitôt. Comment retrouver le coupable à coup sûr ?

Pour cela, j'ai préconisé l'idée d'un satellite géostationnaire de surveillance, qui transmettrait des photographies de jour comme de nuit, permettant ainsi de suivre tous les mouvements à la surface du territoire.

Qui oserait s'attaquer à une personne âgée, sachant que sa fuite va être suivie point par point et qu'il sera arrêté rapidement ?

Je suis persuadé qu'un tel procédé doit avoir un effet dissuasif.

Pour le respect de la liberté individuelle, ce système ne pourrait être utilisé qu'en cas de crimes ou de délits graves.

Au nom de quelle liberté peut-on refuser un tel système ? Sûrement pas LA LIBERTE DE SE FAIRE ASSASSINER.

Aucune mesure de sécurité ne peut être critiquée, lorsque des gens meurent ou sont martyrisés, ou lésés de leurs biens.

Au premier tour de scrutin, le 12 mars, vous qui habitez la campagne dans des lieux isolés, si votre sécurité ne vous semble pas suffisamment garantie, faites connaître votre volonté en portant vos suffrages sur ma candidature.

Croyez en ma sincérité.

Pierre BIGNON.

DOUARD - Paris